

Démarche : COLLEGE RABELAIS-MEUDON - 6èmes et nouveaux collégiens -
INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION - ANNEE SCOLAIRE
2024-2025

Organisme : service de gestion

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Inscription au service de restauration du Collège-Lycée Rabelais de Meudon

Présentation du service de restauration et des modalités d'inscription

Le service de restauration fonctionne tous les jours de la semaine du lundi au vendredi.

Toute inscription doit se faire obligatoirement en remplissant le formulaire en ligne ci-dessous, avant le 5 juillet 2024. Toute inscription est définitive pour le 1er trimestre (septembre/décembre 2024).

Vous aurez ensuite jusqu'au 20 septembre 2024 pour choisir votre formule de forfait (4 jours ou 5 jours), après avoir pris connaissance de l'emploi du temps définitif de votre enfant.

Pour modifier la demande d'inscription et le forfait choisi, il conviendra d'adresser un mel à l'adresse restauration.rabelais@ac-versailles.fr ou via la messagerie sur votre dossier de « démarches simplifiées ».

NOTA : Vous pouvez désinscrire votre enfant ou modifier votre formule de forfait entre 2 trimestres.

La facturation s'effectue sur une base forfaitaire et trimestrielle (4.19€ par repas). Le paiement se fait prioritairement par voie dématérialisée sur le site <http://teleservices.education.gouv.fr/> par carte bancaire en une ou plusieurs échéances selon votre choix à réception d'un avis de somme à payer (ASAP) sur l'adresse mail (responsable payeur des frais scolaires) transmise.

A noter : le Conseil Départemental des Hauts de Seine propose une aide financière en faveur des familles.

COLLEGE RABELAIS-MEUDON - 6èmes et nouveaux collégiens - INSCRIPTION AU SERVICE DE RE
Elle est déterminée en fonction du quotient familial. L'aide vient en déduction des tarifs
fixés ci-dessous. Toutes les pièces justificatives sont à déposer sur la plateforme
d'inscription en ligne.

Vous trouverez des précisions sur le service de restauration dans le règlement à l'adresse
suivante : <http://www.lyc-rabelais-meudon.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique156>

IDENTIFICATION DU COLLEGIEN

NOM DE L'ÉLÈVE

EN MAJUSCULES

PRÉNOM DE L'ÉLÈVE

EN MAJUSCULES

DATE DE NAISSANCE

ENTREE EN CLASSE DE

Classe pour l'année 2024-2025

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 6ème

☐ 5ème

☐ 4ème

☐ 3ème

ÉLÉMENTS A FOURNIR POUR LE TARIF

Information

Le Conseil Départemental des Hauts de Seine propose une aide financière en faveur des familles.

Elle est déterminée en fonction du quotient familial (calculé à partir des pièces demandées ci-après). L'aide vient en déduction des tarifs fixés ci-dessous.

Si vous ne fournissez pas les pièces justificatives, le tarif de base de 4.19€ par repas sera appliqué.

Choix du forfait

Tarifs 4 repas par semaine :

Septembre - décembre 2024 : 230.45€

Janvier - mars 2025 : 167.60€

Avril - juin 2025 : 175.98€

Tarifs 5 repas par semaine :

Septembre - décembre 2024 : 289.11€

Janvier - mars 2025 : 209.50€

Avril - juin 2025 : 226.26€

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

COLLEGE RABELAIS-MEUDON - 6èmes et nouveaux collégiens - INSCRIPTION AU SERVICE DE RE

☐ Forfait 4 repas par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

☐ Forfait 5 repas par semaine (du lundi au vendredi)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis complet d'imposition 2023 sur les revenus 2022

Attention fournir toutes les pages de l'avis d'imposition en
Format pdf ou photo

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis d'imposition 2023 de l'autre parent si imposition séparée du foyer

Attention fournir toutes les pages de l'avis d'imposition en
Format pdf ou photo

NOM du responsable qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

Nom du responsable légal financier qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

PRENOM du responsable qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

Prénom du responsable légal financier qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

MAIL du responsable qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

responsable légal financier qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal financier qui PAIE LES FRAIS de scolarité (restauration et voyages)

Format pdf ou photo

NOM du responsable qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

responsable légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

PRENOM du responsable qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

responsable légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

MAIL DU RESPONSABLE légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

responsable légal financier qui perçoit les aides si différent de celui qui paie les frais de scolarité (restauration et voyages)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal financier qui PERÇOIT LES AIDES si différent de celui qui paie les frais de scolarité

COLLEGE RABELAIS-MEUDON - 6èmes et nouveaux collégiens - INSCRIPTION AU SERVICE DE RE

Aides sociales complémentaires par le Fonds Social Collégien ou la Caisse de solidarité

L'assistante sociale du collège se tient à votre disposition pour toutes informations et démarches. Une commission d'attribution des aides se réunit chaque trimestre pour étudier les dossiers que vous pouvez retirer et compléter auprès de l'assistante sociale.

Je, soussigné le responsable légal, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du service de restauration et m'engage à le respecter

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Complément d'informations que vous jugez utiles de nous communiquer

--